

TITAN CEMENT INTERNATIONAL SA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION RÈGLEMENTÉE

COMMUNICATION SUR LA DISPOSITION D' ACTIONS PROPRES

Bruxelles, 20 novembre 2019, 12:00 CET - Titan Cement International SA (Euronext Bruxelles, ATHEX et Euronext Paris, TITC), conformément à l'article 8:6 de l'arrêté royal du 30 avril 2019 portant exécution du Code belge des sociétés et associations, annonce la vente par sa société filiale, Titan Cement Company S.A. (« TITAN S.A. ») de 5.220 actions de Titan Cement International SA (« TCI »).

Les actions de TCI ont été vendues le 18 et 19 novembre 2019 par TITAN S.A. à quatre employés du Groupe TITAN, via des transactions de gré à gré, dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'actions au prix d'exercice de 10€ par action, pour un montant total de 52.200 €.

À la suite des transactions susmentionnées, TITAN S.A. possède 4.829.395 d'actions qui représentent 5,86% des droits de vote de TCI.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Web de Titan Cement International SA via le lien <https://ir.titan-cement.com>.

Pour plus d'informations, contactez le service des relations économiques, tél. +30 210 2591 257,

Concernant Titan Cement International SA :

Titan Cement International est un fabricant international de ciment et de matériaux de construction. Ses activités incluent la production, le transport et la distribution de ciment, de béton prêt à l'emploi, de granulats, de cendres volantes, de mortiers et d'autres matériaux de construction. Le groupe emploie environ 5 500 personnes et est présent dans plus de 15 pays et exploite des cimenteries dans 10 d'entre eux : États-Unis, Grèce, Albanie, Bulgarie, Macédoine du Nord, Kosovo, Serbie, Égypte, Turquie et Brésil. Tout au long de son histoire, le groupe TITAN s'est engagé à répondre aux besoins fondamentaux de la société tout en contribuant au développement durable avec responsabilité et intégrité.